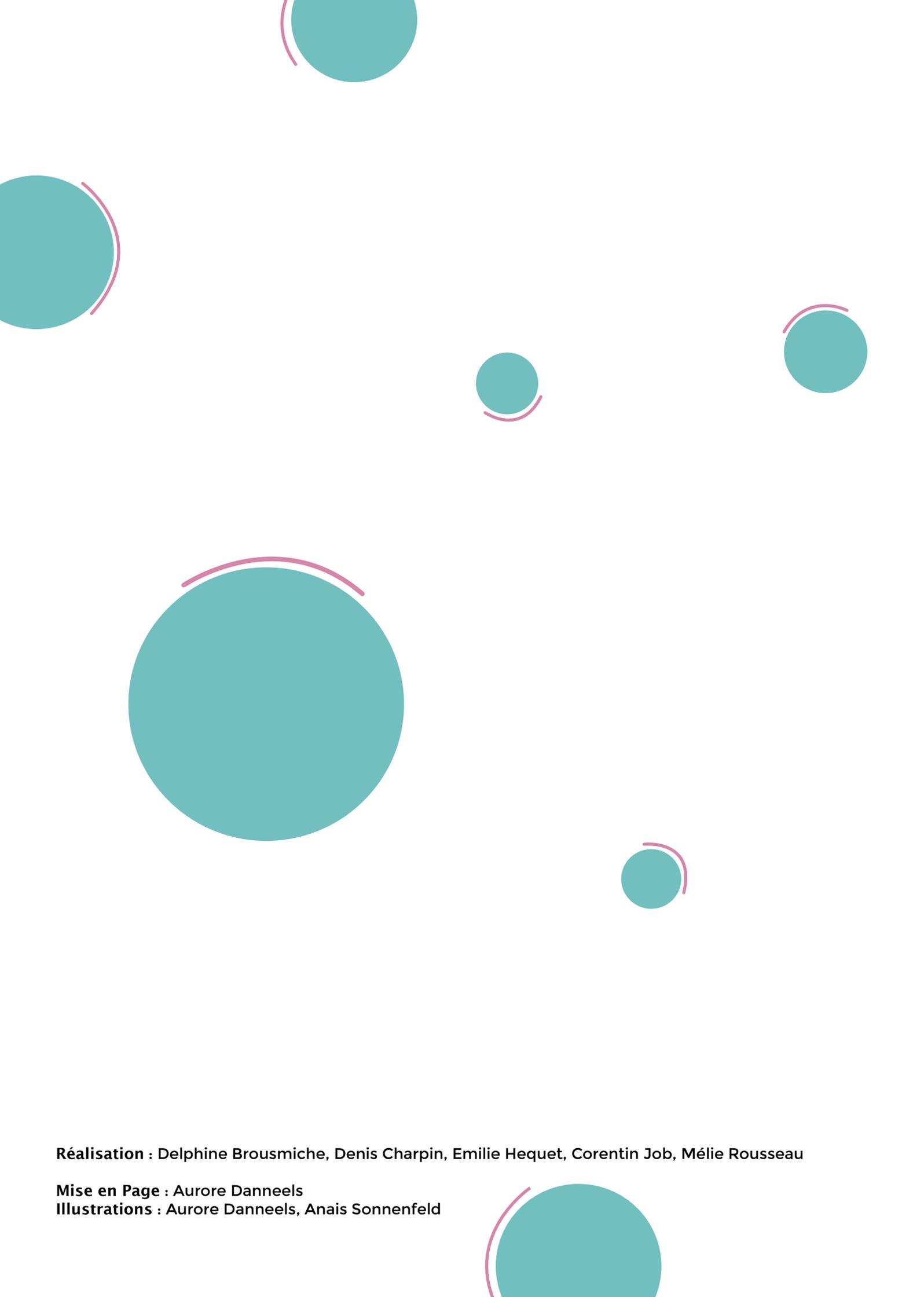




Rapport d'activité

2022

Juin 2023



Réalisation : Delphine Brousmiche, Denis Charpin, Emilie Hequet, Corentin Job, Mélie Rousseau

Mise en Page : Aurore Danneels

Illustrations : Aurore Danneels, Anais Sonnenfeld



INTRODUCTION



L'Association pour la Prévention de la Pollution Atmosphérique (APPA) a été créée en 1958 et reconnue d'utilité publique en 1962. Elle a été agréée pour la 1ère fois par le Ministère en charge de l'environnement en 1978, l'agrément étant sollicité à titre national.

L'APPA est une association nationale, dont le siège social est basé à Paris. Elle développe son activité dans les territoires grâce à des comités régionaux, dont certains sont dotés de salariés (établissements). Le comité Hauts de France assure la mission de coordination nationale, et héberge donc le siège administratif et financier de l'association.

L'Association est représentée par son Président, le Professeur Denis Charpin, Corinne Schadkowski en est la Directrice et Myrlène Lannoy la Directrice Administrative et Financière.

“ Nous sommes convaincus que chacun, à sa mesure, peut-être acteur de la qualité de l'air et de sa santé. ”

Le mot du président

Denis CHARPIN
Président national



« La vie ne consiste pas à attendre que les orages passent, mais à danser sous la pluie » (Sénèque).

L'année 2022 a été riche en restructuration et en activités.

Au plan des instances, notre Conseil d'Administration a été renouvelé. Le siège social de l'association a fait un retour vers le giron de la pneumologie en s'installant Bd Saint-Michel, dans le 6^{ème} arrondissement parisien. Le comité Auvergne Rhône-Alpes a vu l'arrivée de Marie-Agnès Chaggier qui a succédé à François Savoie comme présidente. L'Association compte en 2022 36 salariés, soit deux fois plus qu'il y a 5 ans !

L'activité de veille scientifique, centrale pour notre association, a repris après un temps d'arrêt.

2022 a été la première année de fonctionnement en « pôles ».

Le pôle « Périnatalité » a connu une forte activité, notamment en Ile-de-France, avec la formation de 643 professionnels de santé et la sensibilisation de 1000 autres. De nouveaux outils ont été créés et diffusés lors des formations, mais aussi au travers de la Newsletter, du site Internet et des réseaux sociaux.

Le pôle « Habitat et santé » a poursuivi, à un rythme élevé, les enquêtes à domicile, sur le mode « Conseil Habitat-Santé » ou « Conseil Médical en Environnement Intérieur ». Deux plateformes de gestion de ces enquêtes ont vu le jour en 2022, en régions Nouvelle-Aquitaine et Provence Alpes Côte-d'Azur.

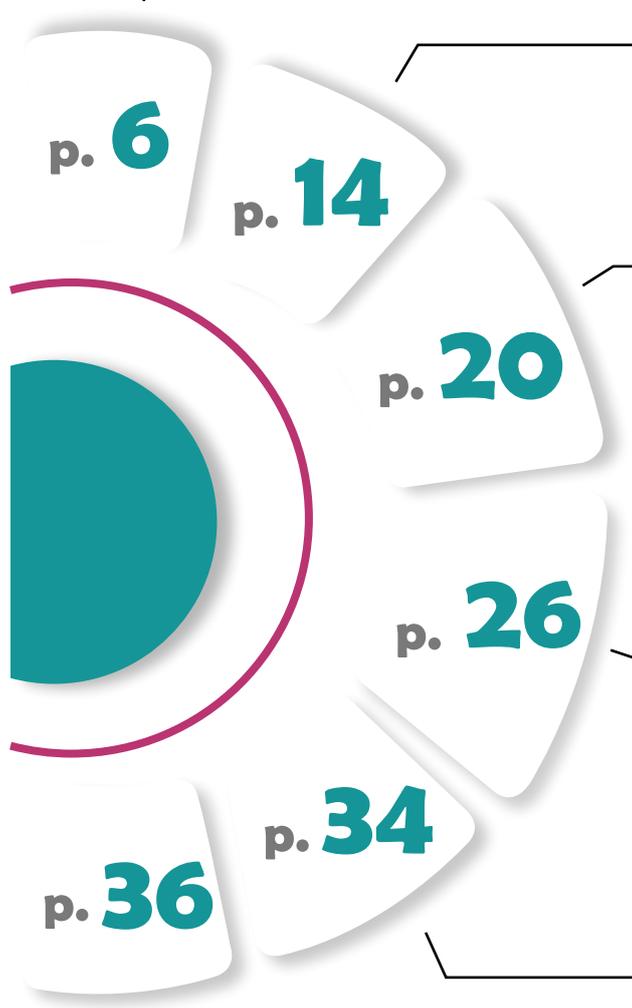
Le pôle « Qualité de l'air » a, quant à lui, créé de nombreux outils de communication pour le grand public, les publics vulnérables ou encore les collectivités. Avec le soutien du pôle transversal « Communication » et du Conseil Scientifique, le colloque « Qualité de l'air dans et autour des écoles » a été mis sur pied et s'est tenu à l'Université de Lille en décembre 2022.

L'activité de communication a été soutenue tout au long de l'année avec 29 000 visites sur le site, une croissante de 30 % des abonnés à la Newsletter et de 65 % des visites sur le site LinkedIn par rapport à l'année précédente.



Ce bilan d'activité est l'occasion de remercier l'équipe de Direction et les salariés de l'Association qui donnent le meilleur d'eux-mêmes pour maintenir un haut niveau d'exigence, tout en respectant ses valeurs.

Sommaire



	Présentation générale
	Les activités du Pôle Périnatalité
p. 6	
p. 14	Les activités du Pôle Habitat et Santé
p. 20	
p. 26	Les activités du Pôle Qualité de l'Air
p. 34	
p. 36	Les projets innovants
	Les activités transversales

Présentation générale

Selon ses statuts, l'APPA a pour but :

- De susciter et de coordonner toutes études, recherches et enquêtes statistiques sur la pollution atmosphérique,
- D'entreprendre auprès du public des campagnes d'éducation et d'information sur les dangers de la pollution atmosphérique,
- De présenter toutes suggestions aux collectivités, organismes publics ou privés, comités d'études en vue de l'adoption et de la mise en œuvre de toutes mesures destinées à lutter contre la pollution atmosphérique.

L'APPA se mobilise donc sur toutes les questions relatives à la qualité de l'air, à l'extérieur comme à l'intérieur des locaux, du niveau global au niveau local : changement climatique, pollution urbaine et industrielle, risque allergique lié aux pollens, intoxications au monoxyde de carbone, environnement domestique... Les missions de l'APPA pour la qualité de l'air, l'environnement et la santé sont de :

- Coordonner et réaliser des études et recherches,
- Assurer une veille scientifique, un transfert des connaissances,
- Monter en compétences les professionnels et acteurs relais dans les territoires,
- Informer et sensibiliser la population,
- Apporter une expertise dans l'élaboration et le suivi de politiques publiques,
- Favoriser les débats et le travail en réseau.

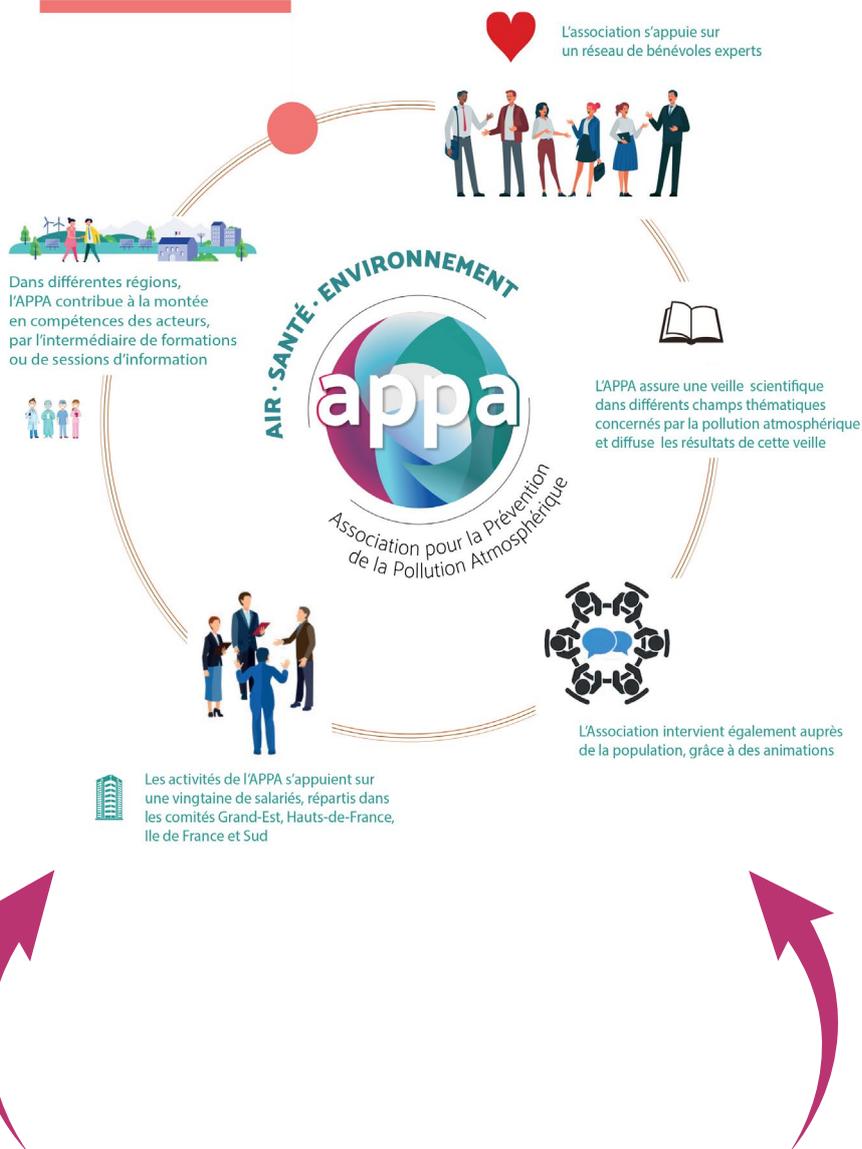
Dans différentes régions, l'APPA contribue à la montée en compétence des acteurs, par l'intermédiaire de formations ou de sessions d'information. Elle peut aussi les accompagner dans la mise en œuvre d'actions favorables à la qualité de l'air. Cet accompagnement permet à l'Association de faire remonter les besoins de ces acteurs pour mieux y répondre. Cette activité est également l'occasion d'identifier et de mettre en valeur les initiatives locales pouvant

être dupliquées ou transférées dans d'autres territoires, développant ainsi les échanges de bonnes pratiques et la mise en réseau des acteurs. Les réseaux mobilisés par l'Association dépassent largement les acteurs « classiques » de la qualité de l'air : ils intéressent les professionnels de santé, les travailleurs sociaux, les techniciens des villes, des intercommunalités et du génie sanitaire, les associations intervenant dans le secteur du logement ou encore de la précarité, etc.



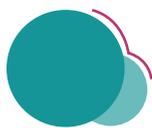
Le socle des activités de l'APPA : l'expertise scientifique

L'APPA se mobilise sur toutes les questions relatives à la qualité de l'air, à l'extérieur comme à l'intérieur des locaux, du niveau global au niveau local : changement climatique, pollution urbaine et industrielle, risque allergique lié aux pollens, intoxications au monoxyde de carbone, environnement domestique...



La veille scientifique est à la base de l'ensemble de nos activités et la veille principale de l'APPA couvre les trois grands axes thématiques de l'association, à savoir l'air, la santé et l'environnement. En complément de cette veille principale, des sujets plus spécifiques sont traités de manière approfondie dans le cadre de projets thématiques de l'APPA comme « Air intérieur et BTP » pour le projet européen ET'Air, ou encore « Périnatalité et santé environnement », pour le projet « Femmes Enceintes, Environnement et Santé » soutenu par Santé publique France. Grâce à la contribution d'EURIMA, les sujets « qualité de l'environnement intérieur dans les bâtiments basse consommation » et « impacts sanitaires des fibres minérales artificielles » sont également des thèmes suivis par l'APPA.

L'APPA assure cette veille scientifique et le réseau pluridisciplinaire d'experts dont dispose l'Association (biologistes, climatologues, médecins, pharmaciens, épidémiologistes, sociologues, etc.) assure l'identification, le contrôle et la validation de ces informations. Les résultats de cette veille sont également diffusés aux institutions, aux professionnels de différents secteurs ainsi qu'au grand public. La cellule de veille permet également de bénéficier d'une expertise pluridisciplinaire pour la validation ou l'élaboration de réponses lors de sollicitations internes et externes.



A qui s'adressent nos actions ?

L'Association intervient également auprès de la population, grâce à des animations (ateliers, parcours pédagogiques), par l'organisation de démarches participatives, par l'intermédiaire des médias ou *via* les réseaux sociaux. Au niveau

national comme dans les régions, les bénévoles et salariés de l'APPA sont amenés à contribuer à l'élaboration et au suivi des politiques publiques dans les domaines de la santé publique, de l'environnement ou du climat.



Enfin, l'APPA recense, crée et met à disposition des professionnels comme du grand public un grand nombre de ressources (documents d'information, outils pédagogiques, ...), notamment par l'intermédiaire de son site internet (www.appa.asso.fr).

Elle organise régulièrement des temps d'information et d'échanges : en présentiel (conférences scientifiques, stands, ateliers de discussion et d'échanges de pratiques...) et plus récemment par voie numérique (« webinaires »).



Les instances

Selon les statuts de l'APPA, les membres du Conseil d'Administration sont élus pour une durée de 4ans, le CA devant être renouvelé pour moitié tous les deux ans. 10 membres du CA ont été concernés par un renouvellement en 2022. Les membres du CA se sont réunis quatre fois au cours de l'année 2022 (hors AG).

Membres du CA

Isabella ANNESI-MAESANO (INSERM)
Jean-Guy BARTAIRE (CITEPA)
Denis CHARPIN (Aix-Marseille Université)
Franck CHEVALLIER (Union Française des Industries Pétrolières)
Rémy COLLOMP (CHU de Nice)
Aymon DE REYDELLET (Saint-Gobain)
Gilles DIXSAUT (Comité Francilien contre les Maladies Respiratoires)
Frédéric FONTAN (EDF)
Sophie FRAIN (CAPTAIR)
Gaëlle GUILLOSSOU (Services des Etudes Médicales EDF)
Juliette LARBRE (Service Parisien de Santé Environnementale)
Yvon LE MOULLEC (Personnalité Qualifiée)
Francelyne MARANO (Université Paris-Diderot)
Maurice MILLET (Université de Strasbourg)
Fabrice NESSLANY (Personnalité Qualifiée)
Nhân PHAM THI (Université Paris-Descartes)
Jean POITOU (Sauvons le climat)
Chantal RAHERISON (CHU de Guadeloupe)
Jean-Marc RAME (Réseau d'Allergologie de Franche-Comté)
Isabelle ROUSSEL (Présidente d'Honneur de l'APPA)
Fabien SQUINAZI (Personnalité Qualifiée)
Guénaël THIAULT (Laboratoire Central de la Préfecture de Police de Paris)
Nicolas VISEZ (Université de Lille)

Membres d'honneur

Bernard FESTY
Jean-Marie HAGUENOER
Michel JOUAN
Marc LARZILLIERE

Invités permanents

Marie-Agnès CHAPGIER, Présidente du Comité ARA
Thuy COLLOMP, Présidente du Comité PACA
Damien CUNY, co-Président du Conseil Scientifique
Agnès LEFRANC, co-Présidente du Conseil Scientifique
Florent OCCELLI, Vice-Président du Comité HDF

Le Conseil Scientifique (CS) est co-présidé par Agnès Lefranc, Cheffe du service parisien de santé environnementale à la Ville de Paris et par le Pr. Damien Cuny, Ecotoxicologue à l'Université de Lille. Composé d'une vingtaine de membres, le CS a pour objectifs :

- D'identifier les enjeux stratégiques dans les champs d'action de l'APPA
- De contribuer à la politique scientifique de l'Association en donnant notamment un avis sur les programmes et orientations scientifiques proposés par le CA
- D'orienter la veille scientifique mise en œuvre en étroite collaboration avec la cellule de veille de l'APPA.



CUNY Damien
Professeur en écotoxicologie à la faculté de Pharmacie de Lille.



LEFRANC Agnès
Cheffe du service parisien de santé environnementale à la ville de Paris.

Présidence

Damien CUNY (Université de Lille)
Agnès LEFRANC (Service Parisien de Santé Environnementale)

Membres

Nadine ALLEMAND (CITEPA)
Céline BOUDET (INERIS)
Lionel CHARLES (FRACTAL)
Denis CHARPIN (Aix-Marseille Université)
Rémy COLLOMP (CHU de Nice)
Magali CORSO (Santé publique France)
Hélène DESQUEYROUX (ADEME)
Gaëlle GUILLOSSOU (Services des Etudes Médicales EDF)
Sabine HOST (ORS IDF)
Régis JUVANON DU VACHAT (Personnalité Qualifiée)
Juliette LARBRE (Service Parisien des de Santé Environnementale)
Yvon LE MOULLEC (Personnalité Qualifiée)
Maurice MILLET (Université de Strasbourg)
Isabelle MOMAS (Université Paris-Descartes)
Valérie PERNELET-JOLY (ANSES)
Nhân PHAM THI (Université Paris-Descartes)
Isabelle ROUSSEL (Présidente d'Honneur de l'APPA)
Fabien SQUINAZI (Personnalité Qualifiée)
Agnès VERRIER (Santé publique France)
Nicolas VISEZ (Université de Lille)

Un Groupe de Travail (GT) issu du CS a élaboré une note sur l'usage des biocides pour la rubrique « Le coin des experts » du site de l'APPA. Le CS a également souligné l'importance pour l'APPA d'être membre des deux nouvelles Fédérations Hospitalo-Universitaires (FHU) qui ont vu jour en HDF (la FHU des 1000^{ers} jours et la FHU Respire). Le CS s'est réuni deux fois en 2022.



L'équipe salariée

Comité/antenne	Présidence	Equipe salariée
Auvergne Rhône Alpes	Marie-Agnès Chappier a pris la succession de François Savoie	Elina Guérard
Bourgogne Franche Comté	Jean Marc Rame	-
Bretagne	Denis Charpin	-
Grand-Est	Maurice Millet	Cécile Cadoux, Sylvie Egreteau
Hauts-de-France	Nicolas Visez	Margaux Beugnet, Miléna Bourinet, Claire Brazey, Delphine Brousmiche, Olivier Bugnard, Aurore Danneels, Elisabeth Deliège, Tom Dexport, Mathilde Druelle, Emilie Hecquet, Corentin Job, Assia Lahouaichri, Myrène Lannoy, Camille Lavigne, Corinne Leroy, Chloé Lochet, Sarah Mocydlarz, Anne Paquier, Maud Ranz, Mélie Rousseau, Corinne Schadkowski, Aura Sevilla Hernández, Anaïs Sonnenfeld, Marie Terrien
Ile-de-France	Denis Charpin	Kouandio Bouali, Catherine Dauvergne, Audrey Ducrocq, Isabelle Troussicot
La Réunion	Denis Charpin	Rachel Felipo
Nouvelle Aquitaine	Denis Charpin	Fanny Desbles, Renaud Gamet
Occitanie	Denis Charpin	Graziella Scarano
Provence Alpes Côte d'Azur	Thuy Collomp	Céleste Guillaud



Les activités de l'APPA s'appuient sur une trentaine de salariés, répartis dans les comités Auvergne-Rhône Alpes, Grand-Est, Hauts-de-France, Ile-de-France et Provence-Alpes-Côte d'Azur ainsi que dans les antennes de La Réunion, Nouvelle Aquitaine et Occitanie.

L'année 2022 est également venue souligner le besoin de mieux structurer les activités à l'échelle nationale : depuis 2018, le nombre moyen d'ETP a en effet doublé (14,4 en 2018 pour 30,68 au 31/12/2022). En s'appuyant sur les compétences et l'expérience de salariés déjà présents dans l'association, il a été décidé de créer des « pôles thématiques » :

- Le pôle « Périnatalité », encadré par Mélie Rousseau ;
- Le pôle « Habitat et santé », encadré par Emilie Hecquet ;
- Le pôle « Qualité de l'air », encadré par Corentin Job.

Depuis octobre 2022, les responsables de pôle gèrent et assurent le suivi technique et le développement des activités ainsi que l'encadrement des salariés. Selon les missions et/ou les projets, les salariés sont amenés à intervenir dans des projets relevant de plusieurs pôles, ce qui vient également souligner la transversalité des activités de l'APPA. Cette organisation permet de travailler à moyen terme sur une meilleure cohérence nationale des activités afin d'en poursuivre leur développement.



Les activités du Pôle Périnatalité



Fees
Femmes enceintes
environnement et santé

La vulnérabilité face aux polluants environnementaux pendant la période des 1000 premiers jours (de la conception jusqu'aux 2 ans de l'enfant) est désormais bien connue. En effet, il est maintenant établi que des **expositions prénatales ou durant la petite enfance aux toxiques**, peuvent avoir des impacts non seulement à court terme, mais également à moyen et long terme ; en augmentant le risque de survenue de **pathologies dites non transmissibles** (maladies chroniques, cancers, maladies cardiovasculaires...).

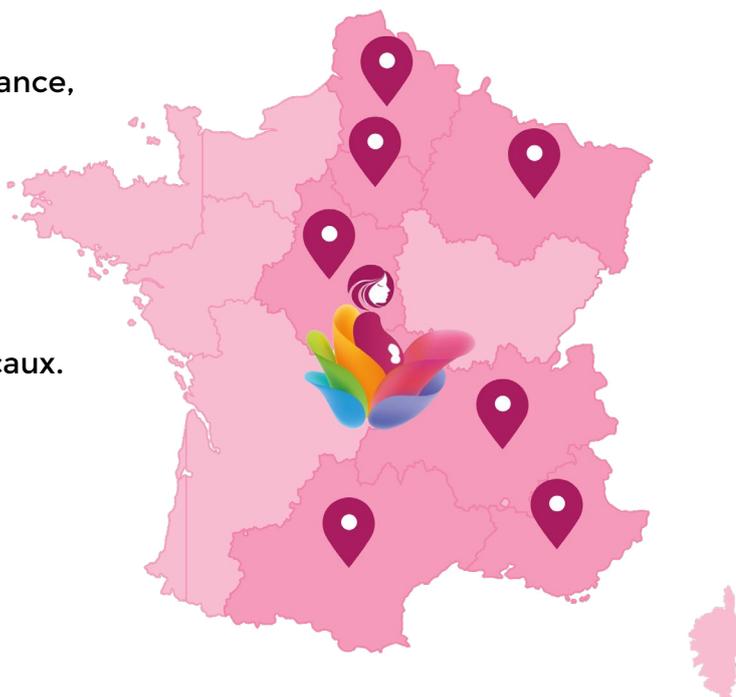
Face à ce contexte, et en cohérence avec les Plans Santé Environnement national et régional, l'Association pour la Prévention de la Pollution Atmosphérique (APPA) et la Mutualité Française se sont mobilisées depuis 2011, en Nord-Pas de Calais puis en Hauts-de-France autour d'un projet de santé publique :

le projet « FEES – Femmes Enceintes, Environnement et Santé ».

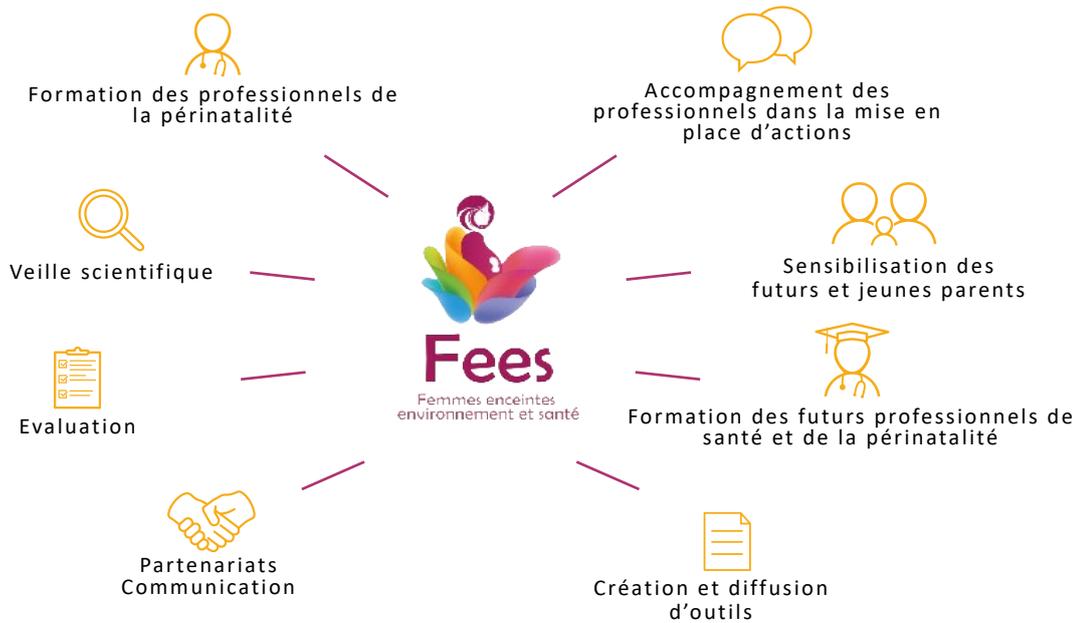
Le Projet FEES a pour objectif de **diminuer l'exposition des femmes enceintes et des nourrissons aux polluants environnementaux présents dans l'air intérieur, l'alimentation et les cosmétiques**, grâce à :

- La montée en compétence des professionnels de la périnatalité sur les liens entre l'environnement et la santé de la femme enceinte et du nourrisson et les conseils à transmettre ;
- La sensibilisation des futurs et jeunes parents aux gestes de prévention leur permettant de limiter leur exposition aux polluants

A partir de l'expérience des Hauts-de-France, le projet FEES s'est ensuite développé dans plusieurs régions de France, Ile-de-France, Centre-Val de Loire, Provence-Alpes Côte d'Azur, Grand-Est, Occitanie et Auvergne-Rhône-Alpes, en partenariat avec les Unions Régionales de la Mutualité Française et les acteurs locaux.



Les actions développées dans le cadre du projet FEES :



L'une des clefs de la réussite du projet FEES réside dans l'implication de nombreux partenaires. **Plus de 40 structures** sont associées au projet dans les différentes régions participantes : réseaux de périnatalité, PMI (Protection Maternelle et Infantile), Facultés et Écoles, Ordres de Sages-femmes, URPS (Union Régionale des Professionnels de Santé), associations, etc.

La formation des professionnels de la périnatalité

En 2022, plus de **650 nouveaux professionnels de santé** ont été formés dans le cadre du projet FEES via 52 formations théoriques.



Evaluation des formations FEES :



Utilité de la formation dans la pratique professionnelle : **3,8/4**



Satisfaction globale : **3,8/4**

Plus de **1000 professionnels de santé** ont également pu être sensibilisés au travers de conférences ou webinaires.

L'année 2022 a aussi été celle du déploiement des formations « **Ambassadeurs FEES** ». Ces formations pratiques sont proposées aux professionnels ayant suivi la partie théorique, afin de les aider à aller plus loin dans la transmission des conseils. Elles ont pour objectifs de :

- **Comprendre** l'intérêt de la promotion de la santé pour réduire les inégalités sociales de santé ;
- S'initier à la **méthode de l'entretien motivationnel** pour accompagner le changement de comportement ;
- **Connaître les outils pédagogiques et les techniques d'animation** permettant de relayer les conseils de prévention en santé-environnement.

En 2022, **160 professionnels** ont ainsi rejoint le réseau des Ambassadeurs FEES, leur permettant de mener des actions de sensibilisation auprès de leurs collègues ou auprès des futurs et jeunes parents, en individuel comme en collectif.

Depuis la création du projet FEES en 2011 :

- Plus de 2500 professionnels ont été formés dont plus de 200 devenus ambassadeurs FEES
- Plus de 5300 professionnels sensibilisés
- Plus de 2000 étudiants sensibilisés

La diffusion d'informations scientifiques validées

L'une des principales missions du projet FEES consiste à diffuser des informations scientifiques auprès des professionnels de santé et des futurs et jeunes parents.

Ainsi, au cours de l'année 2022 :

- **16 actualités en santé environnementale et périnatalité et 8 articles pour la Foire Aux Questions** ont pu être rédigés et publiés sur le site du projet FEES (site destiné aux professionnels de santé) ;
- **3 newsletters** ont été envoyées auprès de **2 150 professionnels** de santé abonnés ;
- **166 articles** ont été publiés sur la page Facebook du projet (en partenariat avec la Mutualité Française HDF) rassemblant **4 000 abonnés** à la fin de l'année 2022.

FAQ



On parle des nitrites dans les aliments, est-ce dangereux pour les femmes enceintes ?

by admin_projetfeesfr

Les nitrites sont présents dans notre alimentation, majoritairement en tant qu'additifs (E249 et E250), ce sont des conservateurs utilisés pour leurs propriétés antimicrobiennes et ils permettent également de conférer à certaines viandes la couleur rose. On les retrouve principalement

[READ MORE](#)



Nitrates dans les légumes : est-ce que ça pose problème pour mon bébé ?

by admin_projetfeesfr

Les nitrates sont des dérivés de l'azote. Ils sont présents naturellement dans les légumes (cette présence naturelle peut être renforcée par des pratiques agricoles, telle que l'utilisation excessive d'engrais chimiques), et particulièrement dans certains légumes comme les épinards, la laitue,

[READ MORE](#)



Le limonène présent dans les cosmétiques a-t-il un impact sur notre santé ?

by admin_projetfeesfr

Le Limonène : qu'est-ce que c'est ? C'est une substance naturelle retrouvée absolument partout dans l'atmosphère terrestre, aussi bien en milieu naturel, urbain, qu'à l'intérieur des habitations. Il est spontanément produit et émis par certains végétaux, arbres, plantes, fruits qui le diffusent

[READ MORE](#)



Connaissez-vous l'importance des 1000 premiers jours sur la construction du microbiote ?

by admin_projetfeesfr

Un microbiote c'est l'ensemble des micro-organismes : bactéries, virus, parasites et champignons non pathogènes qui vivent en symbiose dans le corps humain. Dans l'organisme, il existe différents microbiotes : au niveau de la peau, de la bouche, du vagin, des

[READ MORE](#)

Création de nouveaux outils

De nouveaux outils ont été créés au cours de l'année 2022, notamment :

FEMMES ENCEINTES :
Comment repérer une intoxication au monoxyde de carbone?

Identifiez ces symptômes :

- Perceptions lumineuses
- Mai de tête
- Fatigue Nausées
- Vomissement
- Perte de connaissance

Qu'est-ce que le monoxyde de carbone ?
Le monoxyde de carbone est un gaz dangereux. Il ne se voit pas, ne se sent pas et n'a pas de goût. Tous les appareils de chauffage à combustion (gaz, bois, pétrole...) peuvent produire du monoxyde de carbone. Le risque est plus important si les appareils sont anciens, mal entretenus ou mal réglés...

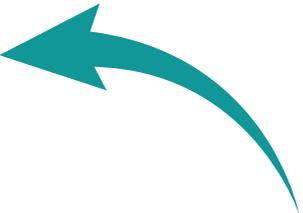
Si vous présentez ces symptômes :

- sortez de chez vous ainsi que votre famille
- appelez les pompiers (18) ou le SAMU (15)

CONSEILS :
Pour éviter le risque d'intoxication :

- Chaque année, je fais vérifier mes appareils de chauffage par un professionnel (chaudière, cheminée, poêle...)
- Je n'utilise jamais de barbecue ou de braséro à l'intérieur du logement
- Je ne bouche pas les grilles de ventilation
- J'aère mon logement tous les jours, même en hiver

www.projetfees.fr
Parlez-en à votre professionnel de santé



Une affiche de sensibilisation à l'intoxication au monoxyde de carbone pendant la grossesse

Un document de synthèse sur les labels présents sur les produits cosmétiques, destiné aux professionnels de santé formés.

MIEUX COMPRENDRE LES LABELS EN COSMÉTIQUES

Cette fiche présente les principaux labels présents sur les cosmétiques ciblant des critères de composition dont les principaux points d'intérêt sont mentionnés ci-dessous :

- Taux d'ingrédients naturels
- Taux d'ingrédients issus de l'agriculture biologique
- Ingrédients interdits

RÉFÉRENTIEL EUROPÉEN
Nouveau référentiel uniformisé au niveau européen en 2017. Les 5 membres fondateurs sont : Ecocert, Cosmebio, BDIH, ICEA et Association Soif

COSMOS

- COSMOS ORGANIC**
Le pourcentage doit figurer sur le produit
≥ 95% des ingrédients végétaux
- COSMOS NATURAL**
Le pourcentage doit figurer sur le produit
Pas de seuil minimal

OGM Nanoparticules*
Principaux ingrédients à risque et controversés

**Le TiO2 et le ZnO sont autorisés sous forme nanoparticulaire en tant que filtres UV sous certaines conditions.*
Limitation de l'origine pétrochimique des ingrédients.

L'eau
L'eau contenue dans un cosmétique est assimilée à un minéral. Elle ne peut donc pas être « bio ». Or, certains cosmétiques « fluides » en contiennent beaucoup ce qui peut impacter le taux final d'ingrédients biologiques.

Novembre 2022



Déploiement du projet



En 2022 le déploiement du projet FEES s'est tourné vers les territoires ultramarins avec un lancement du projet sur l'île de la Réunion. Des prises de contacts ont ainsi pu être effectuées avec huit partenaires locaux (ARS, IREPS, URPS, réseau de périnatalité...) et une étude de faisabilité a été réalisée afin d'envisager les adaptations à entreprendre sur les différents supports et outils pour le développement du projet sur le territoire.

Pour l'antenne « Océan Indien », une recherche de bénévoles est à envisager pour aider au développement des activités au sein de la Réunion.



Les activités du Pôle Habitat et Santé



En 2022, l'équipe des conseillers du Pôle Habitat Santé a continué de développer l'activité des enquêtes environnementales menées soit par les Conseillers Médicaux en Environnement Intérieur (CMEI) soit par les Conseillers Habitat Santé (CHS). Parce que le modèle de coordination de réseau de conseillers initié depuis fin 2012 dans les Hauts-de-France a fait ses preuves, l'APPA après avoir présenté le modèle en diverses régions, a cette année été identifiée pour construire et déployer des coordinations de réseau de conseillers en Nouvelle-Aquitaine et Provence-Alpes-Côte d'Azur.



L'activité des conseillers de l'APPA



Les enquêtes environnementales

Les sept conseillers de l'APPA réalisent des enquêtes domiciliaires sur trois régions : les Hauts-de-France, l'Île-de-France et la Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Ces enquêtes sont réalisées majoritairement dans le cadre de la prise en charge d'une pathologie respiratoire/allergique et uniquement sur prescription médicale. Elles permettent d'éclairer le médecin sur la réalité des expositions problématiques pour la pathologie de leur patient et de délivrer au patient (et plus largement à tous les occupants du foyer), des conseils personnalisés, ciblés et hiérarchisés qui tiennent compte (i) des spécificités de l'habitat, (ii) de la pathologie et (iii) de la situation sociale et financière de la famille. S'ils sont jugés nécessaires par le conseiller, différents prélèvements peuvent être réalisés (e.g. moisissures).

En 2022, plus de **500 enquêtes environnementales** ont été réalisées par les conseillers de l'APPA pour près de **650 demandes médicales prescrites** sur les territoires couverts.

Les actions de sensibilisation à la QAI

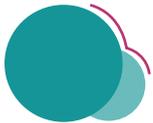
Si en matière de pathologies respiratoires et/ou allergiques, l'APPA a un rôle dans la prévention secondaire et tertiaire lors des enquêtes environnementales, elle œuvre par ailleurs en prévention primaire en déployant son expertise sur le thème « Habitat et Santé » dans le domaine de la Qualité de l'Air Intérieur (QAI) lors de sessions d'information et de sensibilisation. Interpellés par des collectivités, des partenaires sociaux, des acteurs de l'habitat, des écoles ou universités, les conseillers de l'APPA sont en effet régulièrement amenés à réaliser sous différents formats (ateliers, stands, interventions, ...) des actions de sensibilisation sur les enjeux de la qualité de l'air intérieur auprès de différents publics (habitants, travailleurs sociaux, étudiants, patients, ...). **L'objectif de ces actions est de diminuer l'exposition des habitants aux polluants de l'air intérieur des logements.**

En 2022, près de **1 200 personnes** ont bénéficié des actions de sensibilisation menées par les conseillers APPA.



Les CMEI de l'APPA et son service communication se sont associés pour élaborer une vidéo sur le thème du renouvellement de l'air du logement. Cette **interview de 7 minutes**, permet de répondre à 12 questions sur le **renouvellement de l'air dans l'habitat** ainsi que les bonnes pratiques en termes d'aération et de ventilation.

Lien vers la vidéo : <https://www.youtube.com/watch?v=5Y0IUHsW0w>



Les coordinations de dispositifs d'enquêtes environnementales en région



En plus de la coordination « historique » du dispositif d'enquêtes environnementales dans les Hauts-de-France, l'APPA pilote depuis cette année deux coordinations en Nouvelle-Aquitaine et en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Même si on retrouve entre chacune des coordinations des principes similaires (travail collaboratif, gestion centralisée, ...), le pilotage nécessite une adaptation de la coordination liée aux **spécificités territoriales et n'est de fait pas une duplication de la Plateforme Hauts-de-France**. Les niveaux d'avancement sont différents dans chacune des régions.

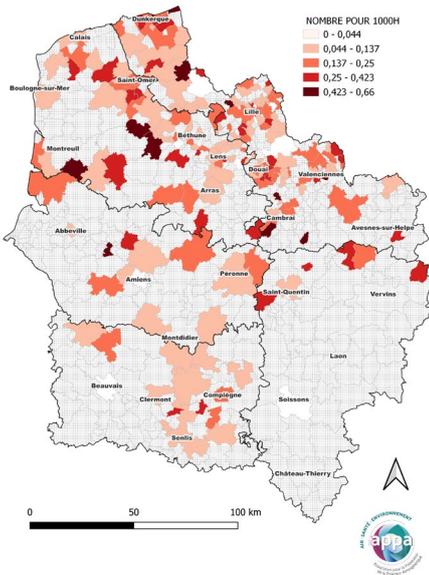
Plateforme CMEI dans les Hauts-de-France

La coordination régionale est portée par l'APPA depuis 2012 : des instances à fonctions différentes (opérationnelle, stratégique, organisationnelle) associent les différents partenaires de la plateforme. Dans les Hauts-de-France, trois structures sont porteuses de CMEI :

- Maison de l'Environnement de Dunkerque (MDE) ;
- ATMO HDF ;
- APPA.

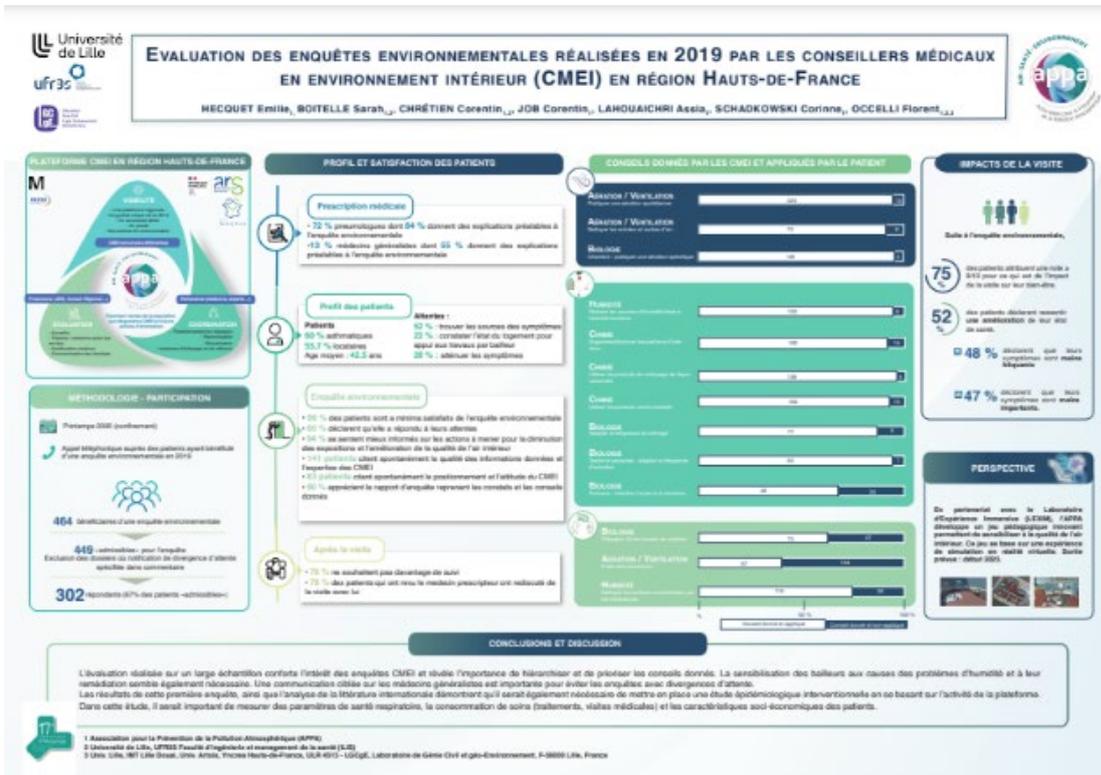
Les CMEI des Hauts-de-France se réunissent quatre fois par an lors des groupes techniques pour participer aux réflexions et travaux collectifs et de ce fait contribuer à l'amélioration continue du dispositif régional. En 2022, 491 enquêtes environnementales ont été menées par les CMEI de la Plateforme régionale. Ces enquêtes ont été majoritairement (> 80 %) prescrites par des médecins spécialistes (pneumologues, pneumo-pédiatres, pédiatres). La visite a été prescrite dans sa grande majorité pour de l'asthme (60 %) avec une part grandissante pour l'asthme sévère (33 %). L'analyse des prélèvements fongiques réalisés lors des visites fait l'objet d'un partenariat avec le Dr Fréalle de l'Université de Lille, pour l'ensemble des structures porteuses.

PRESCRIPTIONS POUR 1000 HABITANTS
FAITES AU CP DU LOGEMENT (2019)

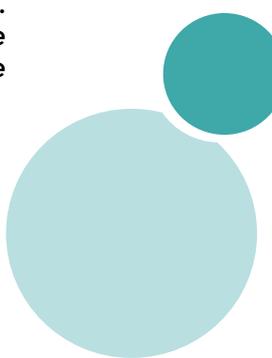


Les premiers éléments cartographiques de l'activité régionale CMEI ont été présentés au COPIL 2022. Ils permettront en 2023 d'élaborer une analyse territoriale précise pour adapter la stratégie de communication aux spécificités locales.

Les coordinateurs ont fait l'objet de sollicitations régulières pour communiquer sur le modèle de coordination des Hauts-de-France. Ces interventions se sont faites sous différents formats pour des interlocuteurs différents : présentations orales auprès d'institutions (ARS ...), de partenaires, de médecins, d'étudiants (intervention dans le cadre du DIU « Santé environnementale en milieu intérieur » porté par les Universités de Lille et de Marseille).



Le Congrès Français d'Allergologie (CFA) 2022 a sélectionné la Coordination HDF de l'APPA pour présenter, sous forme de poster défendu oralement en 3 minutes, les résultats de l'évaluation menée auprès de 302 patients ayant bénéficié d'une visite en 2019.



Coordination du Réseau de CMEI en Nouvelle-Aquitaine (NA)

Suite à une présentation du dispositif des Hauts-de-France en septembre 2021 par les coordinateurs de la plateforme, l'ARS Nouvelle-Aquitaine a identifié l'APPA pour **initier, construire et déployer un dispositif d'enquêtes environnementales régionalisé, centralisé et harmonisé**. L'année 2022 a vu débuter les premiers travaux de coordination en concertation avec l'ARS NA et en collaboration avec les conseiller-e-s de la région. Les perspectives de développement de cette coordination pour 2023 sont prometteuses.

Différents temps ont été échelonnés sur l'année :

- 10 comités de suivi (ARS/APPA) ;
- Une réunion de lancement (APPA/CMEI/ARS) ;
- Un groupe technique (APPA/CMEI/ARS) ;
- Un Comité Scientifique d'Orientation (APPA/CMEI/ARS/médecins prescripteurs/partenaires/association de patients, ...).

Le formulaire médical de prescription-type a pu être conçu et finalisé ainsi que la **Charte de fonctionnement et d'engagement**, documents de référence pour les modalités de fonctionnement et d'engagement de chacun des membres actifs du Réseau.

Coordination de conseillers (CHS/CEI) en Provence Alpes Côte d'Azur (PACA)

Dans le cadre de la préfiguration d'un Réseau de conseiller-e-s souhaité par l'ARS PACA, un travail préalable à la mise en place d'une coordination s'est avéré nécessaire. Un **état des lieux** de l'activité des conseiller-e-s a donc été réalisé dès septembre 2022. Sept entretiens ont ainsi été menés avec chacun-e des conseiller-e-s en exercice entre fin octobre et mi-décembre 2022 afin de bâtir la future coordination à partir de l'expérience et de l'expertise de chacun-e.

Ces entretiens ont permis d'identifier les pratiques et modalités de fonctionnement des conseiller-e-s, les freins rencontrés dans l'exercice de leur activité, leur besoin ainsi que leurs attentes et craintes éventuelles liées au projet de coordination. Les entretiens ont été retranscrits, analysés et les résultats ont été synthétisés sous la forme d'un rapport destiné à l'ARS.

Les résultats ont ensuite été présentés à l'ARS PACA, aux Délégations Départementales ARS et aux conseiller-e-s. Cet état des lieux a permis de mettre en évidence les enjeux de l'activité de conseiller-e-s en Région PACA, notamment en termes de **maillage territorial et de financement**, et ainsi d'envisager et de définir à partir de ces réalités les prochaines étapes de construction de Réseau.



Les activités du Pôle Qualité de l'air



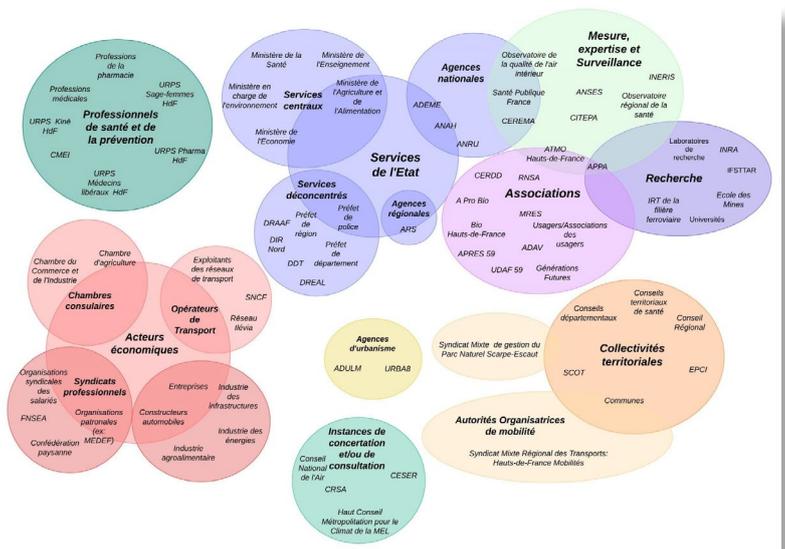
Le pôle qualité de l'air regroupe les programmes thématiques « historiques » de l'APPA (air intérieur et ERP, air intérieur et BTP, air extérieur, air et activités physiques). Les thématiques traitées au sein de ce pôle sont variées, que ce soit d'un point de vue des actions mises en place que des publics concernés par ces actions.



Le projet MUSE TAS - Etude participative sur l'intégration de la qualité de l'air dans les politiques publiques locales en santé environnement

L'étude MUSE TAS « Territoire Air et Santé » (projet déposé en 2019 auprès de l'ADEME) consistait à développer un plan d'actions de prévention vis-à-vis de la qualité de l'air en collaboration avec des collectivités territoriales ciblées. Après redéfinition du projet initial, ce projet vise à comprendre l'articulation des politiques publiques de santé et environnementales vis-à-vis de la qualité de l'air au regard de la diversité des acteurs et des plans d'actions ayant des pilotages distincts et pas toujours coordonnés.

Afin d'analyser les jeux d'acteurs mais aussi les freins et leviers, des entretiens qualitatifs ont été menés avec des collectivités et des acteurs de la qualité de l'air. En 2022, ce sont **23 entretiens** qui ont été réalisés auprès de différents acteurs régionaux : Chercheurs, institutions et collectivités, associations ou encore professionnels de santé. Ces entretiens ont été intégralement retranscrits et ont fait l'objet d'une analyse approfondie pour réaliser une première cartographie des acteurs de la qualité de l'air.



➔ Cette étude sera finalisée en 2023.

Prévention du risque allergique lié aux pollens

MÉTÉO POLLINIQUE DES HAUTS-DE-FRANCE
BULLETIN N°1
Période de validité : 27 Janvier au 03 Février 2023

MESSAGE DE PRÉVENTION
Le risque d'allergie sera **faible** et concernera les pollens de **noisetier** (famille des bétulacées) qui sont les premiers à arriver. Les conditions météorologiques hivernales de cette semaine freinent toutefois la floraison des arbres et permet aux allergiques de ne pas être trop gênés.
Éviter l'exposition aux autres substances irritantes ou allergisantes en air intérieur (tabac, produits d'entretien, parfums d'intérieur, encens...). Plus de conseils en cliquant ici.

INDICE DU RISQUE D'ALLERGIE
Établi par le RNSA à partir des relevés polliniques des capteurs

CAPTEUR DE LILLE		1
Constaté antérieurement de 17h25 par l'ARS		
Risque d'allergie élevé		
Risque d'allergie moyen		
Risque d'allergie faible		
Risque d'allergie nul		
ESPECES MAJEURES	Noisetier (fort)	1
ESPECES SECONDAIRES	Frêne (fort)	0
	Bouleau (fort)	0
	Aulne (fort)	0
NOMBRE TOTAL DE GRAINS/m³		35

Le risque d'allergie dépend de la fois du potentiel allergène de l'espèce et de la quantité de grains de pollen présente dans l'air.

La question du végétal en ville est souvent prise comme porte d'entrée pour la sensibilisation des collectivités et acteurs locaux. La végétation joue en effet un rôle bénéfique essentiel sur le changement climatique, la qualité de l'air et de vie de la population. Toutefois, les allergies au pollen, de plus en plus nombreuses (ANSES, 2014), poussent professionnels comme particuliers, à s'interroger quant aux impacts que peuvent avoir les différentes plantations réalisées en ville dans les espaces verts ou encore dans les jardins.

Des actions relatives à ces thématiques sont donc développées par l'APPA dans les Hauts-de-France, en **étroit partenariat avec le Réseau National de Surveillance Aérobiologique (RNSA) :**

- Mesure des pollens dans l'air grâce au capteur de pollens et analyses par microscopie optique (33 semaines de mesure en 2022) ;
- Diffusion de l'information concernant le risque d'allergie aux professionnels de santé et au grand public *via* la Météo Pollinique, bulletin hebdomadaire envoyé par mail de février à septembre (33 bulletins envoyés en 2022) ;
- Diffusion et relais de l'information concernant le risque d'allergie sur les réseaux sociaux ;
- Interview radio sur les gestes de prévention des symptômes liés aux pollens.

Une fiche « Allergies aux pollens – Comment agir pour ma santé ? » rappelant les symptômes liés aux allergies aux pollens ainsi que les principaux conseils de prévention a été conçue.

**Allergies aux pollens
COMMENT AGIR POUR MA SANTÉ ?**

Les allergies aux pollens sont fréquentes et peuvent provoquer :

- Nez qui coule
Eternuements
- Yeux qui grattent/ pleurent
- Toux
Asthme
- Eczéma

VOUS POUVEZ AGIR !
Pendant la saison pollinique, adoptez les bons gestes !

Consultez un allergologue ou votre médecin traitant qui déterminera le type de pollen auquel vous êtes allergique et le traitement le mieux adapté.

- Aérez votre logement 2 fois par jour pendant 10 min tôt le matin et tard le soir
- Privilegiez la fin de journée pour les activités extérieures (sport, jardinage,...)
- Portez un masque, un chapeau ou une casquette et des lunettes de soleil enveloppantes
- Evitez les substances irritantes et/ou allergisantes (parfums, tabac,...)
- Roulez les fenêtres fermées
- Evitez de faire sécher le linge dehors
- Soyez plus attentif en cas de pic de pollution qui pourra exacerber les allergies aux pollens
- Rincez vos cheveux le soir

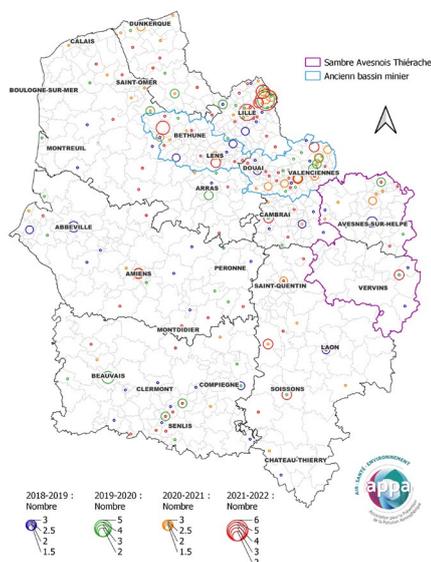
Retrouvez chaque semaine l'indice de risque d'allergie aux pollens dans la région **HAUTS-DE-FRANCE**

En partenariat avec : **RNSA** Plus d'informations sur : www.pollen-hautsdefrance.fr www.pollens.fr Avec le soutien financier de : **ARS**



Prévention de l'intoxication au Monoxyde de Carbone (CO)

Localisation au CP des intoxications au monoxyde de carbone, par période de chauffe depuis 2018



En 2022, l'APPA a poursuivi ses actions d'information et de communication autour de risque d'intoxication au monoxyde de carbone dans les Hauts-de-France en concertation avec le « référent CO » de l'ARS Hauts-de-France. **Communiqués de presse, interviews radio, communication sur les réseaux sociaux et informations auprès des collectivités : tous les moyens sont bons pour éviter les intoxications !**

Compte tenu de l'augmentation du coût de l'énergie et du risque de recrudescence des situations de précarité énergétique, l'APPA a notamment édité une série de **cinq affiches autour des thématiques clés de la prévention des intoxications** : aération, ventilation, entretien annuel, brasero, chauffage d'appoint.



Démarche « Ambassadeur Air et Santé »

La ville de Lomme et l'APPA ont engagé un partenariat courant 2022 dans le cadre de la démarche « Ambassadeur Air et Santé » proposée par l'APPA.

Cet accompagnement a pour objectif de **sensibiliser et d'outiller un groupe d'habitants volontaires** afin qu'ils deviennent des relais d'information sur la qualité de l'air. A l'issue de plusieurs sessions de sensibilisation sur des thématiques ciblées (air extérieur, brûlage des déchets verts, qualité de l'air du logement...) nos ambassadeurs seront en mesure de mettre en place des actions de sensibilisation et d'information auprès du grand public.



Démarche « Sur la piste de l'air »



Depuis plusieurs années, l'APPA anime un parcours de découverte de la qualité de l'air à travers une visite à pied de la ville de Strasbourg à destination des enfants des écoles du territoire. Cette animation intitulée « **Sur la piste de l'air** » s'intègre dans le cadre d'une démarche pédagogique d'éducation à l'environnement émanant soit des établissements, soit des professeurs. Elle peut être associée à d'autres actions proposées par l'APPA. Au fil d'une découverte originale du centre-ville, les enfants déambulent à la recherche de réponses aux énigmes proposées sur un livret remis au début de l'animation. Celles-ci permettent de prendre conscience de l'existence de la pollution atmosphérique et de ses effets. En 2022, **six parcours** ont pu être animés par l'APPA pour un total de **136 enfants sensibilisés**.

Ateliers QAI dans les écoles de l'Euro-Métropole de Strasbourg (EMS)



L'APPA anime des ateliers auprès d'un public scolaire pour permettre aux enfants de mieux comprendre les sources de polluants présentes dans un logement ainsi que leurs potentiels effets sur la santé. Ces ateliers abordent également les « bons gestes » qui permettent de limiter l'exposition de toute la famille. **L'approche choisie est ludique, non anxiogène et non culpabilisante** pour que les élèves puissent se projeter dans les actions à mener dans leur quotidien. En 2022, **256 enfants** ont été sensibilisés via 11 ateliers, les niveaux scolaires allant du **CE1 au CM2**.

Conférences débat

Comme chaque année, en partenariat avec l'Eurométropole de Strasbourg, l'APPA organise des conférences-débat. Ces **conférences à destination du grand public** ont pour objectif d'informer et de sensibiliser le public le plus large à l'actualité liée à la pollution de l'air et à sa protection (associations de malades, professionnels de santé, industriels, chercheurs, responsables environnement-hygiène, politiques, étudiants, personnel administratif et toute personne intéressée par le sujet traité). En 2022, **trois conférences** ont été organisées et animées par l'APPA sur différents thèmes : « Les purificateurs d'air : que faut-il en penser ? », « ZFE et vignette Crit'Air » et « Changement climatique, maladie infectieuse et allergie ». Ces trois conférences débat ont permis de sensibiliser **70 personnes**.



Qualité de l'air intérieur dans les Etablissements d'Accueil de Jeunes Enfants (EAJE)

Les jeunes enfants sont particulièrement sensibles aux effets des polluants de l'air, d'où l'importance de réduire au maximum leur exposition. **La réglementation impose aux EAJE de prendre en compte la QAI depuis le 1er janvier 2018, celle-ci ayant évolué en fin d'année 2022.**

➔ Au niveau local, cette obligation est parfois mal connue et difficile à mettre en œuvre pour des gestionnaires ou professionnels qui ne maîtrisent pas la thématique de la QAI.

FORMATION

PRENDRE EN COMPTE LA QUALITE DE L'AIR INTERIEUR DANS LES ECOLES ET LES CRECHES

Contrairement aux idées reçues, nous passons 80% de notre temps dans les lieux clos de nos régions et ce n'est pas pour rien ! En effet, les écoles ainsi que les crèches ne sont pas exemptes de ce phénomène. En effet, les sources de pollution peuvent y être nombreuses (journaux, vêtements, produits ménagers, mobilier, fournitures scolaires...) et avoir des impacts, à plus ou moins long terme, sur notre santé.

Les enfants représentent une population sensible vis-à-vis de cette pollution spécifique et nous savons aujourd'hui que cette problématique est pas à négliger.

Depuis le 1er janvier 2018, la réglementation impose la surveillance de la qualité de l'air intérieur dans les établissements d'accueil collectifs d'enfants de moins de 6 ans, les écoles maternelles et les écoles élémentaires.

L'APPA, forte de son expérience, propose une formation en distanciel à destination des collectivités. Les objectifs de cette formation sont de faire connaître les enjeux de la qualité de l'air intérieur, la réglementation en vigueur et surtout les principaux leviers qui permettent d'améliorer la qualité de l'air respiré dans ces lieux.

Objectifs

La formation permettra aux participants de :

- **Sensibiliser** les différentes sources de pollution de l'air dans les écoles et les crèches
- **Connaître** les bonnes pratiques pour améliorer la qualité de l'air intérieur et mettre en œuvre un plan d'action
- **Découvrir** des ressources, des retours d'expérience ainsi que les outils disponibles
- **Connaître** la réglementation

A l'issue de la formation, les participants seront en mesure d'**identifier les principales sources de pollution** de l'air intérieur des écoles et crèches et de **proposer des actions** pour améliorer la qualité de l'air respiré dans ces structures.

Prérequis

Cette formation s'adresse aux **élus, agents des communes et intercommunalités** (services techniques, service environnement, service petite enfance) et aux **gestionnaires/directeurs d'EAJE des Hauts-de-France**.

Prérequis techniques
 Cette formation se déroule à distance. Les participants doivent être équipés d'un ordinateur, d'un accès internet, d'un micro et d'une webcam.

Pour les y aider, l'APPA a poursuivi en Hauts-de-France son travail d'information et de formation (enjeux sanitaires, sources de polluants dans un établissement, exemples de « bonnes pratiques », etc.). En 2022, **trois sessions de formation** ont été proposées aux professionnels des collectivités de la région et aux gestionnaires d'EAJE. De plus, en partenariat avec le Centre Régional de Formation de la Petite Enfance (CRFPE), l'APPA est intervenue à deux reprises pour **informer et sensibiliser des étudiants éducateurs de jeunes enfants** dans le cadre de leur formation initiale.



En région Grand-Est, en partenariat avec l'Eurométropole de Strasbourg, l'APPA a également conçu un document de **sensibilisation** afin d'informer les **professionnels des crèches** du territoire sur la qualité de l'air intérieur.

Ce document, intitulé « **Les 10 commandements de la qualité de l'air intérieur dans les crèches** » regroupe les principaux conseils et bonnes pratiques pour améliorer la qualité de l'air respiré dans ces lieux d'accueil du jeune enfant.

Actions à destination des collectivités

• Site agir pour l'Air

« Agir pour l'air » (<https://www.agirpourelair.fr/>) est un site destiné aux collectivités des Hauts-de-France qui souhaitent agir pour améliorer la qualité de l'air. Il a pour objectif de recenser et de mettre à disposition des outils pour aider les collectivités à passer à l'action. A fin 2022, le site recense **250 ressources sur la qualité de l'air intérieur et extérieur**. Ces ressources ont été classées en cinq rubriques (**Planifier, S'informer, Agir, Communiquer - sensibiliser, Retours d'expérience**) mais également par 14 thèmes tels que l'agriculture, le brûlage des déchets verts, le chauffage au bois, la mobilité, l'urbanisme, le climat...



DES OUTILS POUR LES COLLECTIVITÉS

Développé et animé par l'Association pour la Prévention de la Pollution Atmosphérique (APPA), le site *Agir pour l'Air*, a pour objectif de partager les initiatives en faveur de la qualité de l'air, de recenser et de mettre à disposition des outils pour aider les collectivités à passer à l'action.

- **Le colloque « Agir sur mon territoire pour améliorer la qualité de l'air dans et autour des écoles » (01-02 Décembre 2022)**

Cet évènement a été organisé à Lille grâce au soutien de l'ADEME, de l'ARS Hauts-de-France, la Région Hauts-de-France et la DREAL Hauts-de-France. En décembre 2022, **plus de 200 personnes ont suivi (en distanciel ou en présentiel)** notre colloque sur la qualité de l'air dans et autour des écoles. Il a été riche en informations et retours d'expérience. Ce sont majoritairement des agents de collectivité et d'institution publique (ARS, Ministères, Région, Rectorat, ADEME) qui ont participé à ce colloque, mais également des acteurs du secteur associatif, privé ou encore de la recherche et des professionnels de santé.



PAROLES DE PARTICIPANTS

Merci pour ces deux jours riches d'enseignement !

Très intéressant. Cela m'a permis de me mettre à niveau sur ce sujet. Merci pour la qualité des interventions.

Colloque très enrichissant, ordre du jour très riche et pertinent. Merci l'APPA pour cet événement.

Merci pour l'organisation de ce colloque qui a permis d'échanger sur le sujet de la qualité de l'air dans et autour des ERP avec différents acteurs.

Quatre conférences exposant les **enjeux sanitaires**, le **risque radon**, des résultats d'**études d'exposition des enfants aux polluants** en passant par les **actualités réglementaires** sur l'obligation de surveillance de la qualité de l'air ont été proposées. Des tables rondes ont également permis de présenter des **résultats d'actions mises en place par les collectivités** elles-mêmes. Ces interventions avaient pour but de permettre aux participants d'initier ou de renforcer leurs actions en faveur de la qualité de l'air et surtout de la santé des enfants.



Les projets innovants



Afin de pouvoir valoriser les activités, de saisir de nouvelles opportunités et de contribuer à la réduction des expositions aux polluants de l'air intérieur, l'APPA travaille sur des projets innovants afin de pouvoir toucher un public plus large. La transversalité de ces projets permet de mutualiser les multiples ressources et compétences des Pôles Habitat et Santé et Qualité de l'Air afin de proposer des outils supplémentaires pouvant provoquer des changements de comportement vis-à-vis de la QAI.

Actions à destination des collectivités



En partenariat avec la Faculté Ingénierie et Management de la Santé (ILIS) et son Laboratoire d'Expérience Immersive (LEXIM), l'APPA participe à l'élaboration d'un outil de réalité virtuelle sur la qualité de l'air dans les logements. Cet outil, une fois achevé, permettra aux participants d'accéder à un **logement en réalité virtuelle et d'interagir avec son environnement proche pour améliorer la qualité de l'air respiré**. Une session de formation, d'une durée de 3 heures, sur la qualité de l'air intérieur, ses enjeux, ses principales sources ainsi que ses principales recommandations a été organisée par l'APPA le 20/06/2022.

Pour ce projet, en plus du financement institutionnel (ARS HDF), une démarche de recherche de fonds pour élaborer une version complète de l'outil a été menée et a amené à la création d'une plaquette et d'une vidéo de présentation. Grâce à ces éléments, le projet a été **lauréat de l'appel à projet 2022 de la Fondation Qualitel** avec remise du prix lors de la finale régionale de « Prevent 2 care » le 13 octobre 2022.



Lien vers une vidéo de présentation du projet : <https://www.youtube.com/watch?v=EOZFPF2tbyQ>

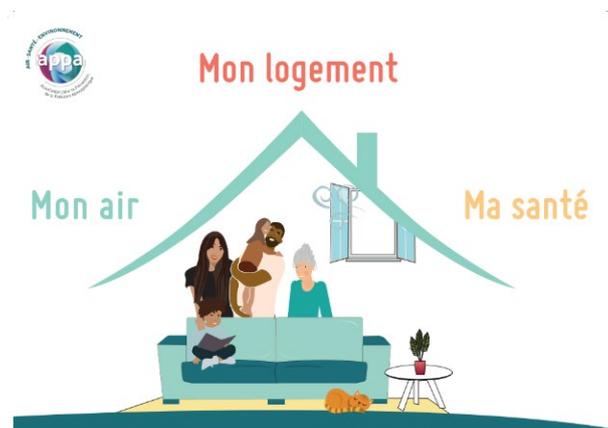
Ce projet a pour ambition de provoquer des changements de comportements dans une optique de réduction des expositions aux polluants de l'air intérieur et des impacts sur la santé des citoyens. A terme, ce jeu sera utilisé comme support numérique de sensibilisation de différents publics vulnérables :

- Les étudiants de l'Université de Lille ;
- Les populations fragiles sur le plan sanitaire (pathologies respiratoires chroniques) ou vulnérables sur le plan socio-économique.

Il pourra également être utilisé pour la formation des acteurs relais, comme les professionnels de santé (service sanitaire des étudiants en santé, formation continue) et du médico-social (formation ingénierie et management de la santé - ILIS), ainsi que les médiateurs locaux.

Livret Publics Vulnérables « Mon logement, mon air, ma santé »

L'APPA développe depuis de nombreuses années des outils d'information et de sensibilisation sur la qualité de l'air intérieur à destination du grand public, afin de lui permettre de limiter son exposition aux différents polluants présents dans le logement.



Afin de rendre accessible au plus grand nombre ces messages de prévention relatifs à la qualité de l'air intérieur, les CMEI de l'APPA et son service communication ont travaillé conjointement sur un nouveau support d'information, inspiré de la **méthode FALC (Facile à Lire et à Comprendre)** : le livret « Mon logement, mon air, ma santé ».

Deux objectifs ont motivé la création de ce nouvel outil :

- **Faciliter la transmission des conseils en santé-environnement** par les professionnels au contact des publics les plus vulnérables (personnes en situation de handicap, personnes ayant des difficultés de compréhension ou d'expression du français, ...) ;
- **Améliorer la compréhension et l'appropriation des messages** par ces publics.

Pour feuilleter le livret en ligne : <https://www.calameo.com/read/0066282058a0cb840749f>

Les activités transversales



L'Assurance Qualité

QUALIOPI

L'APPA a entrepris dès 2020 une démarche qualité en ce qui concerne ses actions dans le champ de la formation professionnelle. Elle est certifiée QUALIOPI depuis février 2021 au titre de ses actions de formation.

Les formations sur la thématique « Périnatalité et santé environnement » ainsi que sur le thème « Qualité de l'Air intérieur dans les ERP » font désormais partie du catalogue des formations proposées par l'APPA et intègrent donc les exigences du Référentiel Qualité dans l'ensemble des processus de gestion de la formation. Dans le cadre de cette démarche permanente d'assurance qualité, un audit de surveillance a eu lieu en 2022 pour lequel l'APPA a obtenu « 0 non-conformité ».



Retrouver toutes les formations proposées par l'APPA : <https://www.appa.asso.fr/formations/>

Le numérique

En 2022, la mise en conformité des données vis-à-vis du Règlement Général de la Protection des Données (RGPD) a été reprise grâce à l'installation du logiciel PIA de la CNIL pour l'analyse d'impact sur la protection des données. Ce logiciel permet d'accompagner les responsables du traitement des données dans la mise en œuvre des obligations du RGPD. Les fiches de registre pour les salariés ainsi que pour les patients ayant eu une visite

d'un CMEI dans les HDF ont été en grande partie mises à jour pour implémentation dans le logiciel de la CNIL. Néanmoins, au regard des failles liées au fonctionnement propre du logiciel PIA et sur lesquelles la CNIL travaille encore, il n'a pas été possible de finaliser les analyses d'impact. Ces analyses devront être poursuivies en 2023 lorsqu'une solution pérenne aura été validée.



La veille « Qualité de l'environnement intérieur dans les bâtiments basse consommation (IEQ-LEB) » et « Impacts sanitaires des fibres minérales artificielles (MWHI) »

Ce projet est soutenu par l'association EURIMA (European Insulation Manufacturers Association) qui représente les intérêts de tous les grands producteurs d'isolant en laine minérale. EURIMA est une association créée en 1959 et est axée sur la recherche. Des échanges réguliers entre l'équipe salariée et bénévole de l'APPA et des membres d'EURIMA qui sont issus de l'industrie (FIBRAN,

ISOVER - Saint-Gobain, PAROC, ROCKWOOL, SAGER, URSA) ont permis d'identifier les nouvelles études pertinentes à ajouter aux bases de données scientifiques existantes et qui sont en lien avec les deux thématiques. Le nombre final d'articles ajoutés par trimestre pour les deux thématiques en 2022 est présenté dans le tableau ci-dessous.

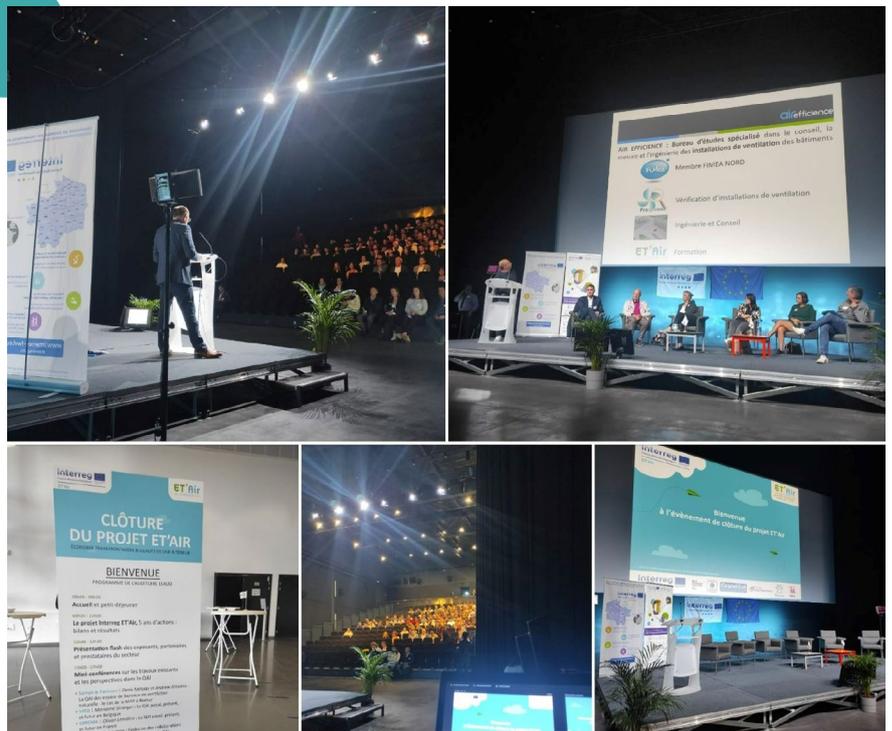
	Trimestre 1	Trimestre 2	Trimestre 3	Trimestre 4
IEQ-LEB	15	9	10	9
MWHI	7	6	9	5

Depuis 2017, l'APPA participe activement au projet Interreg ET'Air avec neuf autres opérateurs. Ce projet vise à créer, valoriser et mutualiser conjointement des dispositifs de développement et d'accompagnement pour les (futurs) professionnels du bâtiment, les formateurs, les maîtres d'ouvrage

(...) à intégrer la QAI dans leurs pratiques. En effet, la QAI est encore un sujet peu connu ou maîtrisé dans le secteur du bâtiment et cet enjeu sanitaire est d'autant plus légitime dans le contexte de normes de performance énergétique de plus en plus exigeantes.

« Clap de fin pour le projet ET'Air »

Plusieurs rendez-vous techniques sous forme de webinaires sur des thématiques différentes (CO, COV, radon, ventilation) ont eu lieu en 2022, ainsi que deux séminaires : un pour découvrir les outils sur la QAI lors d'un salon de la construction et celui de clôture au cours duquel un bilan et les résultats obtenus lors des cinq années du projet ont été présentés.



Le 22 septembre dernier se tenait l'évènement de clôture du projet ET'Air à l'espace Créative Mine d'Arenberg. 200 personnes ont participé à cette journée passionnante où le bilan du projet a été présenté par six des opérateurs. Ils ont pu expliquer les résultats obtenus pendant ces cinq années de projet. De nombreuses informations ont été également partagées grâce notamment (i) aux interventions de quatre experts qui ont fait part de leurs dernières réflexions sur la QAI et (ii) aux 19 exposants du Salon. L'ensemble des travaux menés dans le cadre du

projet ET'Air est disponible sur le [site internet](#). Ainsi vous pourrez y découvrir toutes [les ressources](#) : les modules de formation, [les vidéos et replay des webinaires](#) du projet, la stratégie QAI globale développée et ses guides de bonnes pratiques pour chaque phase des projets de construction et de rénovation (programmation, conception, réalisation, réception), une [boîte à outils](#) reprenant l'ensemble des documents utiles à l'intégration de la QAI dans les quatre étapes des projets, un carnet de route avec 20 bâtiments exemplaires, mais aussi un jeu interactif pour découvrir les polluants.

Durant cette année, l'APPA a poursuivi ses activités de communication et d'animation en distanciel : **573 participants** ont été enregistrés pour les sept webinaires proposés.

Webinaires – 2022



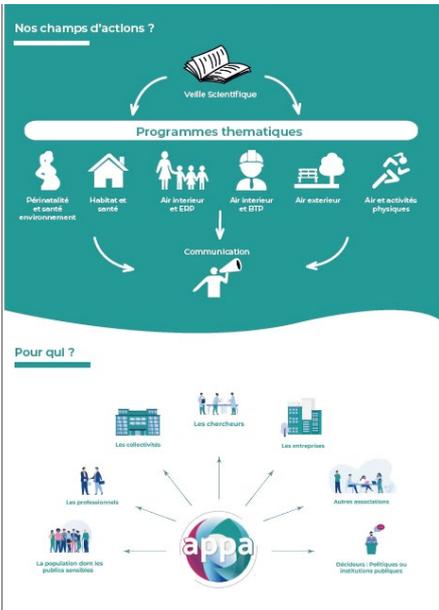
La Newsletter mensuelle de l'APPA qui avait été relancée en octobre 2019 comporte au 31 Décembre 2022 **3 265 abonnés** (+ 1 187 abonnés en 2022).

En ce qui concerne les réseaux sociaux :

- Facebook : 173 publications enregistrées en 2022 et 72 abonnés supplémentaires Soit un total de **450 abonnés** au 31 Décembre ;
- LinkedIn : 177 publications et 431 abonnés supplémentaires en 2022 Soit un total de **1 029 abonnés** au 31 Décembre 2022.

The block contains three numbered informational graphics:

- 1**: Colloque "ACIR sur mon territoire pour améliorer la qualité de l'air dans et autour des écoles". Date: Les 1^{er} et 2 Décembre 2022. Location: A LALLU - VALLENIÈVE D'ASCO.
- 2**: Infographic titled "CONNAÎTRE LES SOURCES DE POLLUTION DE L'AIR INTÉRIEUR ET AGIR". It features a house diagram with various pollution sources and ventilation tips. Key text: "RENOUVELER L'AIR, LIMITER LES SOURCES DE POLLUANTS".
- 3**: Infographic titled "AÉRATION - VENTILATION". It includes sections for "QUELQUES CHIFFRES", "POURQUOI AÉRER ET VENTILER SON LOGEMENT?", "COMMENT AÉRER?", and "QUAND AÉRER?". It also features a warning icon and the text "À SAVOIR".



Qui sommes nous ?

L'Association pour la Prévention de la Pollution Atmosphérique (APPA) est une association nationale, créée en 1958 et reconnue d'utilité publique en 1962. Elle est agréée par les Ministères en charge de l'Environnement et de l'Éducation nationale.

Répartie en comités régionaux, l'APPA est une association scientifique qui bénéficie d'un réseau national de bénévoles experts de différentes disciplines dans les domaines en lien avec la qualité de l'air intérieur comme extérieur. Ce réseau d'experts assure une identification et une validation scientifique des informations diffusées auprès des différents acteurs.

NOS MISSIONS, POUR LA QUALITÉ DE L'AIR, L'ENVIRONNEMENT ET LA SANTÉ :

- Coordonner et réaliser des études et des recherches scientifiques
- Assurer une veille scientifique et un transfert des connaissances
- Monter en compétences les professionnels et acteurs relais dans les territoires
- Informer et sensibiliser la population
- Apporter une expertise dans l'élaboration et le suivi des politiques publiques

L'APPA VISE À PRÉSERVER LA QUALITÉ DE L'AIR, EN TANT QUE BIEN COMMUN DE L'HUMANITÉ.

Nous sommes convaincus que chacun, à sa mesure, peut être acteur de la qualité de l'air et de sa santé. C'est pourquoi l'APPA œuvre à une prise de conscience individuelle et collective en favorisant l'accès à une information validée scientifiquement sur les effets sanitaires et environnementaux des polluants physiques, chimiques et biologiques.



Le site internet de l'APPA a recensé 29 000 utilisateurs sur l'année 2022 avec des pics de trafic mi-février, mi-avril, fin juin et début novembre. En moyenne un visiteur passe une minute sur le site et visite entre une et deux pages. En ce qui concerne le parcours utilisateurs, le préprogramme et le programme du colloque ont été téléchargés 226 fois, l'affiche QAI a comptabilisé 161 téléchargements et l'affiche aération-ventilation 70 téléchargements.

Pour les trois pôles, de nombreux documents ont été créés ou mis à jour au cours de l'année 2022 (e.g. « Quels sont les liens entre l'agriculture et la qualité de l'air », « Comment les conditions météorologiques influencent-elles la qualité de l'air ? », « Quels sont les impacts de la pollution atmosphérique sur l'environnement ? »). Les supports pour la présentation générale de l'APPA ont également été actualisés.

Association reconnue d'utilité publique / Association agréée par les ministères en charge de l'Environnement et de l'Éducation Nationale

QUELQUES EXEMPLES D'ACTIONS

Depuis plus de 60 ans, l'Association pour la Prévention de la Pollution Atmosphérique fédère un ensemble d'acteurs qui œuvrent en faveur d'une meilleure qualité de l'air et plus globalement d'une meilleure qualité de vie. Experts scientifiques passionnés et salariés expérimentés travaillent de concert pour sensibiliser les différents publics, et pour élaborer des actions innovantes, pratiques et réalistes en faveur d'une meilleure qualité de l'air, intérieur comme extérieur.

« DIFFUSER DES INFORMATIONS SCIENTIFIQUEMENT VALIDÉES GRÂCE À UNE VEILLE PERMANENTE RÉALISÉE PAR UN RÉSEAU D'EXPERTS EN SANTÉ ET ENVIRONNEMENT »

INSTITUTIONS, COLLECTIVITÉS, PROFESSIONNELS, PARTICULIERS : NOUS SOMMES TOUS CONCERNÉS !

L'APPA est convaincue que chacun, à sa mesure, peut agir en faveur d'une meilleure qualité de l'air.

Former les professionnels des crèches pour qu'ils améliorent la qualité de l'air intérieur de leur établissement, afin de préserver la santé des enfants accueillis... et des personnels y travaillant.

Former les sages-femmes et autres professionnels de la périnatalité pour qu'ils apportent des conseils en santé-environnement aux futurs et jeunes parents

www.projetfoes.fr
+ 4500 professionnels de santé sensibilisés depuis le début du projet FEES en 2011 (Permis/licence, environnement et santé)

Sensibiliser les professionnels du STP pour améliorer la qualité de l'air intérieur des bâtiments et la santé des occupants (ventilation, etc.)

Créer des outils se basant sur la méthode « Facile à Lire et à Comprendre » (FALC) pour informer les personnes ayant des difficultés de compréhension de l'écrit ou du français.

Accompagner des patients allergiques ou asthmatiques, à la demande de leur médecin pour les aider à réduire leur exposition aux polluants de l'air intérieur de leur logement, et ainsi améliorer leur qualité de vie.

+ de 500 visites CME/CHS par an (Conseiller Médical en Environnement Travail / Conseiller Habitat Santé)

Faire connaître les projets et initiatives locales en faveur de la qualité de l'air, pour que d'autres acteurs les déploient à leur tour.

Mettre des ressources à disposition des collectivités pour favoriser la mise en œuvre d'actions locales favorables à la qualité de l'air.

www.agirpourl'air.fr

L'APPA EST CERTIFIÉE QUALIOP! DEPUIS 2021 POUR SES ACTIONS DE FORMATION



LES SITES INTERNET DE L'APPA

<https://www.appa.asso.fr/>

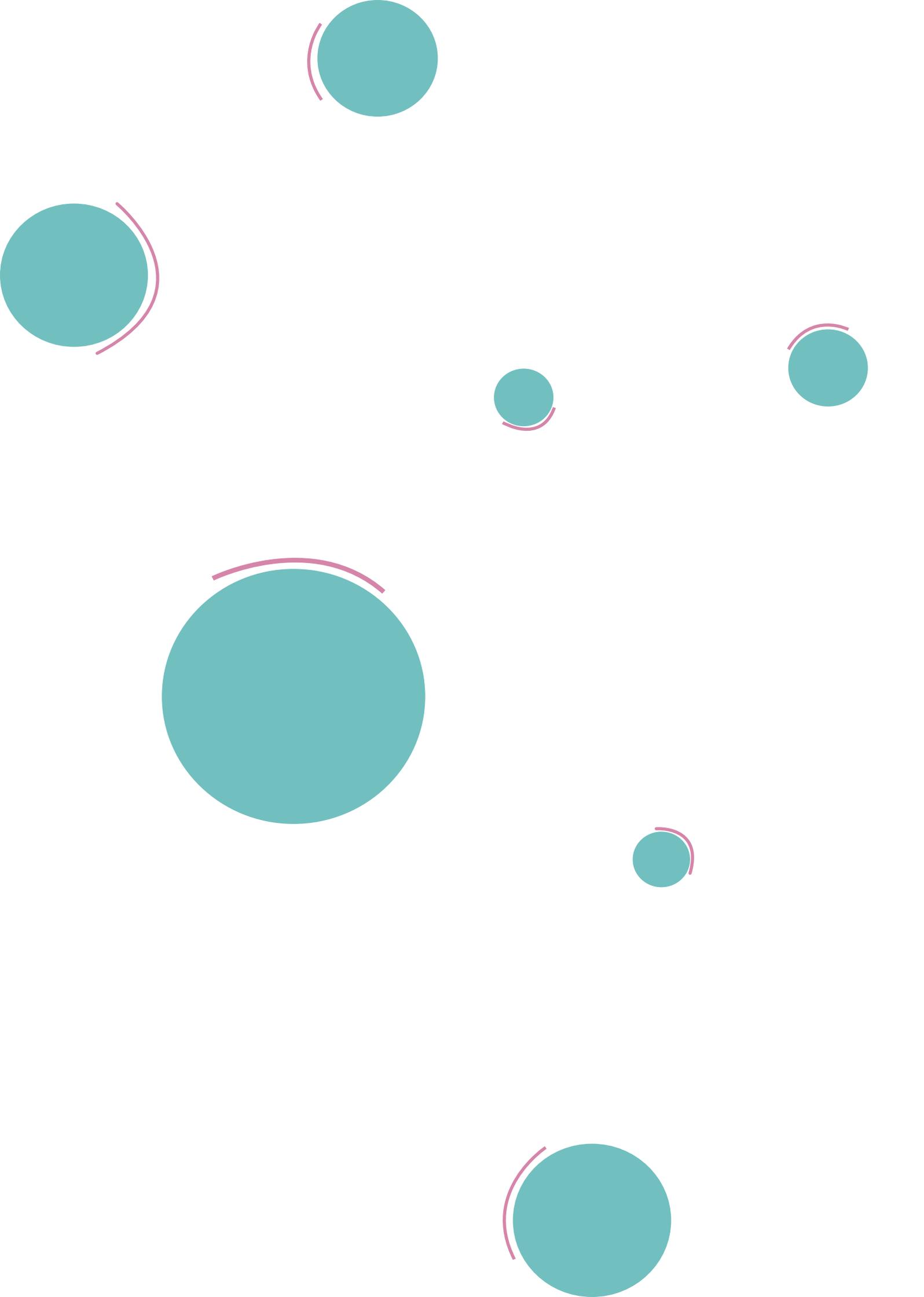
<https://www.projetfees.fr/>

<https://www.cmei-hdf.fr/>

<https://www.agirpouirlair.fr/>

<https://www.intoxco-hautsdefrance.fr/>

<https://www.pollen-hautsdefrance.fr/>



**Ne perdons
pas contact !**

Infos générales APPA :

secretariat@appa.asso.fr

www.appa.asso.fr

03.20.31.71.57



Adresse siège social :

Maison de la Pneumologie
68 Boulevard St Michel
75 006 Paris

**Adresse siège administratif
et financier :**

235 avenue de la Recherche
59120 Loos

